



UN NOUVEAU CHAPITRE CULTUREL POUR LE QUÉBEC

MÉMOIRE

Sur la nouvelle politique culturelle à venir

Présenté par :

L'association des artisans de ceinture fléchée de Lanaudière



visitez notre page



infofleche@gmail.com

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Bonjour, je m'appelle Luc Pelot et je suis le président de L'ASSOCIATION DES ARTISANS DE CEINTURE FLÉCHÉE DE LANAUDIÈRE INC., qui a fêté sa trentième année d'existence le 9 mai dernier. Fait à remarquer, l'association est la seule encore existante au Québec et est composée de cinq administrateurs et d'une cinquantaine de membres. La corporation a comme objet, de conserver et promouvoir le fléché ainsi que de regrouper toute personne s'intéressant au fléché.

Tout d'abord, nous tenons à remercier le ministre de nous permettre de nous exprimer sur cette nouvelle politique culturelle en devenir.

Comme il est mentionné en introduction du cahier de consultation nous allons apporter nos réflexions sur les questions qui nous interpellent le plus. Donc, pour les questions que nous n'aborderons pas, nous vous référons au mémoire du CQP, que nous endossons il va sans dire.

Comme vous le savez sûrement, le savoir-faire de la technique de fabrication de la ceinture fléchée a fait son entrée au patrimoine immatériel en février dernier. C'est donc à travers ce prisme que nos réflexions se sont faites.

RÉSUMÉ

Il va s'en dire que la désignation du savoir-faire de la fabrication de la ceinture est un pas en avant. Mais n'est malheureusement, que l'équivalent d'un petit encouragement, comme pour nous féliciter de notre bon travail. Mais cela va prendre plus qu'une tape dans le dos pour redonner la place que mérite cet art ainsi que pour toutes les formes d'arts ancestraux. Pour y arriver nous aurons besoin des;

- Lieux de diffusions;
- De création;
- Du soutien;
- De ressources financières;
- Et surtout d'enseignement.

1. LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4/ quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente?

Nous croyons fermement que le milieu scolaire a un rôle majeur à jouer dans la pérennité du savoir-faire de la fabrication de la ceinture fléchée. En effet, si nous pouvions initier les enfants au fléché dans les écoles primaires, nous pourrions susciter leur intérêt et ainsi assurer une certaine relève. Comme cela se faisait dans les années soixante dans les écoles d'enseignement ménager. D'ailleurs un nos membres, s'y adonne dans les écoles de l'Outaouais depuis de nombreuses années. Les jeunes sont curieux et fascinés par la ceinture fléchée. Parce qu'au-delà du savoir-faire il y a aussi toute la tradition orale que nous transmettons à travers nos ateliers.

2. L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE.

7/ Comment améliorer la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement francophones, sur internet et les autres plateformes numériques (jeu, mobilité, réalité virtuelle et augmentée, installations interactives)? Comment faire en sorte que les créateurs, les producteurs et les entrepreneurs culturels fassent leur place dans ce nouvel environnement?

De petits OBNL comme le nôtre n'ont souvent pas les connaissances, ressources humaines et financières pour créer un site WEB, qui leur permettrait de diffuser et faire la promotion de leurs arts.

10/ Quelles nouvelles stratégies devraient-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire?

Nous pourrions créer une première route du fléché dans Lanaudière, berceau de la ceinture fléchée. Sur cette route, nous pourrions y retrouver par exemple, des centres d'interprétation, des artisans, etc.

13/ Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi?

La formation des artisans, la création, la production et la diffusion sont pour nous des volets auxquels le ministère doit apporter une attention toute particulière. Pas de créateurs, il n'y a pas de création ni de production et pour que tout cela s'enchaîne il faut que cela soit diffusé. Une des rares écoles enseignant encore le fléché « L'école des Vieux Métiers » située à Longueuil, peine à se maintenir à flot. Avec la perte de cette institution, il ne restera plus que des initiatives éparpillées d'individus pour transmettre ce savoir-faire.

3. LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

14/ Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?

Oui, comme mentionnée précédemment, l'école est l'espace idéal pour faire le pont entre les milieux culturels et l'école. Ne pourrions-nous pas à l'inscrire à l'intérieur d'un cours d'histoire sur le Québec ou d'arts, inviter un artisan pour parler du fléché et de son histoire et y joindre un petit atelier d'initiation. « *Le savoir est vaste et son apprentissage commence dès le plus jeune âge.* » Ali Diaby, Écrivain, Côte D'Ivoire, Abidjan

20/ Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacles, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés?

Les espaces publics sont de bons endroits pour obtenir de la visibilité. Nous avons dans la dernière année été invités dans une bibliothèque (Ste-Marie-Salomé), le musée d'art de Joliette ainsi que dans un Centre d'arts à Repentigny (Centre Diane Dufresne). Les deux parties en sorte gagnante, nous pouvons faire la promotion du fléché et en contrepartie, l'endroit qui nous reçoit bonifie sa programmation pour ses citoyens. Il va s'en dire qu'il est plus facile d'entrer à la bibliothèque de Ste-Marie Salomé qu'à la grande bibliothèque de Montréal. Il serait donc utile, de pouvoir avoir accès au plus gros équipement culturel, afin d'élargir notre diffusion et ainsi, atteindre un plus grand nombre de citoyens, en espérant en transformer quelques-uns en artisan.

6. L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

31/ Comment le gouvernement du Québec devrait-il continuer d'être actif dans les forums internationaux où se discute la culture, particulièrement l'UNESCO et l'organisation internationale de la Francophonie? Comment devrait-il protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles?

Comme le savoir-faire du fléché fait maintenant partie du Patrimoine immatériel, nous aimerions pousser encore plus loin cette reconnaissance, c'est-à-dire d'obtenir une reconnaissance par l'UNESCO ou toute autre instance. Pour ce faire, il va sans dire que nous allons avoir besoin d'accompagnement de la part du ministère. Et dans ce cas-ci, le terme « proactif » aurait été plus approprié que l'adjectif « actif », dans le préambule de la présente question.

Pourquoi ne pas assigner un fonctionnaire du MCC, qui pourrait accompagner les organisations dans les dédales administratives d'une reconnaissance internationale ou Québécoise, car il est bien évident qu'un artisan est avant tout un créateur et qu'il peut être parfois ardu de trouver son chemin dans les méandres de l'administration publique.

7. LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

36/ Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place? Comment les améliorer?

Pour nous il est clair, que le budget du MCC doit être rehaussé, au-delà du 1%. Ce chiffre, doit être un plancher et non un plafond. Nous sommes conscients de la précarité des finances publiques, mais si le savoir-faire de la ceinture fléchée méritait une désignation, il nous semble tout à fait logique que des ressources financières y soient accolées afin d'en assurer la pérennité.

39/ Comment favoriser une diversification des sources de financement de la culture? Devrait-on envisager la création de nouveaux incitatifs fiscaux? Les mesures fiscales actuelles sont-elles toujours pertinentes?

Il manque effectivement à notre avis un incitatif fiscal à ceux déjà existants comme le soutien financier à la création, à la production, etc. Soit par un incitatif fiscal qui stimulerait des mécènes à faire l'acquisition en partie ou en totalité d'artefact, et cela dans le but d'éviter l'exode de notre patrimoine culturel par des spéculateurs.

Par exemple, un collectionneur de ceintures fléchées vivant à l'extérieur du Québec nous avait offert récemment de faire l'acquisition de sa collection qui contenait plus d'une centaine de ceintures, valant plusieurs milliers de dollars. Nous avons d'abord vérifié auprès du MCC afin de s'enquérir de la possibilité d'avoir accès à de l'argent afin de faire l'acquisition de ladite collection et la réponse fût brève et allait comme suit, « Il n'existe pas de fonds pour faire l'acquisition en totalité ou en partie d'une collection ».

Nous nous sommes donc mis à solliciter quelques mécènes, aucun d'entre eux, malgré leur encouragement, n'a voulu faire le saut avec nous. Pourquoi l'association et non un musée, tout simplement parce qu'il était important pour ce collectionneur, que la personne ou l'OBNL qui en ferait l'acquisition, puissent les rendre accessibles au toucher ainsi qu'à la vue, et cela aux plus grands nombres de citoyens possible. Si nous avons après deux cents ans réussi à garder la facture ancienne des ceintures fléchées traditionnelles dite de L'Assomption, c'est parce que nous avons pu les toucher. Je clorais cette réflexion-ci en mentionnant ceci : Le mécénat au Québec, n'en est qu'à ces débuts et que de plus, il s'agit d'un milieu accessible qu'aux initiés.

Voilà, en espérant que nos réflexions auront nourris les vôtres et qu'en sortira une politique digne du XXIe siècle tout en tenant compte des siècles précédents.

Fléchement vôtre,



Luc Pelot

Président de l'association des artisans de ceinture fléchée d Lanaudière